



BRP INC.

RAPPORT DE GESTION DU TRIMESTRE ET DE LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 OCTOBRE 2014

Le présent rapport de gestion fournit de l'information sur la situation financière et les résultats opérationnels de BRP inc. (la « Société » ou « BRP »), pour le troisième trimestre de l'exercice se terminant le 31 janvier 2015. Il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2014, ainsi qu'aux états financiers consolidés annuels et au rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014. Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion contiennent des déclarations prospectives assorties de risques et d'incertitudes. Les résultats réels pourraient différer de façon importante des énoncés prospectifs sous-jacents en raison de divers facteurs, y compris ceux décrits à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion. Le présent rapport de gestion reflète l'information disponible à la Société au 11 décembre 2014.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. L'exercice de la Société compte douze mois et se termine le 31 janvier. Toute référence dans ce rapport de gestion à l'« exercice 2015 », à l'« exercice 2014 » et à l'« exercice 2013 » de la Société s'entend des exercices se terminant les 31 janvier 2015, 2014 et 2013, respectivement.

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration le 11 décembre 2014 et se fonde sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 31 octobre 2014 et 2013.

La catégorie des produits saisonniers de la Société comprend des motoneiges, des motomarines et des bateaux sport (que la Société a cessé de fabriquer en septembre 2012). La catégorie des produits toutes saisons comprend des véhicules tout-terrain (appelés « VTT »), des véhicules côte à côte (appelés « VCC ») et des roadsters, tandis que la catégorie des systèmes de propulsion comprend des moteurs hors-bord et à jet par injection directe pour bateaux, ainsi que des moteurs de karts, de motocyclettes et d'avions récréatifs que la Société vend à de tierces parties. Les PAV de la Société comprennent les pièces, accessoires et vêtements et les autres services vendus à de tierces parties.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui portent sur les plans, les attentes et intentions, les résultats, le degré d'activité, le rendement, les objectifs ou les réalisations actuels et futurs de la Société ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et les hypothèses que la Société a établies à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qu'elle croit pertinents et raisonnables dans les circonstances, mais rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se concrétiseront.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; les fluctuations des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de la Société à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; la dépendance envers des concessionnaires, des distributeurs, des fournisseurs, des sources de financement et d'autres partenaires stratégiques qui peuvent craindre certaines conditions économiques; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; l'apparition de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants conclus par la Société; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce; l'issue défavorable à la Société d'une réclamation importante liée à ses produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail des produits; la dépendance envers les relations avec les clients pour la vente d'équipement d'origine; une mauvaise gestion des niveaux de stocks; les risques liés aux activités internationales; l'incapacité d'améliorer les produits existants ou de créer et de commercialiser de nouveaux produits; l'incapacité à protéger les droits de propriété intellectuelle; la défaillance de systèmes de technologie de l'information; la baisse du prix d'anciennes versions de produits vendus sur le marché d'occasion et l'offre excédentaire des concurrents; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; l'augmentation des coûts du carburant; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles et la non-souscription d'une assurance convenable. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

Les énoncés prospectifs ont pour but de décrire aux lecteurs les attentes de la direction au sujet du rendement financier de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont faits en date des présentes et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser à la lumière de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

Mesures non définies par les IFRS

Le présent rapport de gestion renvoie à certaines mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des IFRS. La Société utilise des mesures non définies par les IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, le bénéfice de base par action normalisé et le bénéfice dilué par action normalisé en vue de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires de la performance opérationnelle de la Société. La Société est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance opérationnelle de la Société, ce qui fait donc ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes autrement, lorsque l'on se fie uniquement aux mesures



financières définies par les IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non définies par les IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de leurs résultats. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels et d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du présent rapport de gestion pour connaître les définitions du BAIIA normalisé et du bénéfice net normalisé présentés par la Société ainsi que les rapprochements entre ces éléments et les mesures définies par les IFRS les plus comparables.

Aperçu

BRP est un chef de file mondial dans les domaines de la conception, du développement, de la fabrication, de la distribution et de la commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Le portefeuille de marques et de produits diversifiés de la Société comprend les motoneiges *Ski-Doo* et *Lynx*, les motomarines *Sea-Doo*, les VTT, les VCC et les roadsters *Can-Am*, ainsi que les systèmes de propulsion comme les moteurs hors-bord *Evinrude* et les moteurs *Rotax* pour les bateaux à jet à injection directe, les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs. La Société offre également des PAV liés à sa gamme de produits.

La Société emploie environ 7 100 personnes, principalement dans des centres de fabrication et de distribution situés au Canada, au Mexique, en Autriche, aux États-Unis et en Finlande. La Société vend ses produits dans 105 pays. Les produits sont vendus directement par l'entremise d'un réseau d'environ 3 200 concessionnaires dans 20 pays, ainsi que par l'entremise d'un réseau d'environ 190 distributeurs desservant environ 950 concessionnaires additionnels.

Au cours de son histoire, la Société a fait la promotion d'un portefeuille de marques et de produits reconnus à l'échelle mondiale, qui sont devenus des chefs de file au sein du marché et ont permis d'établir la Société comme une marque de choix pour les vrais amateurs de sports motorisés. Les marques *Ski-Doo* et *Sea-Doo*, grâce à des décennies d'innovation et de conception continues, sont devenues des synonymes de motoneige et de motomarine. Au fil des années, la Société a tiré profit avec succès de sa position de chef de file au sein du marché et de sa réputation pour bâtir des marques établies comme *Can-Am*, *Evinrude*, *Rotax* et *Lynx*, également reconnues pour leur grande qualité et leur caractère innovateur.



Faits saillants du trimestre terminé le 31 octobre 2014

La performance financière de la Société pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2013, se résume comme suit :

- Les revenus ont totalisé 918,0 millions de dollars, une augmentation de 52,0 millions de dollars;
- La marge brute a totalisé 239,6 millions de dollars, ce qui représente 26,1 % des revenus, une augmentation de 15,7 millions de dollars;
- Le BAIIA normalisé a totalisé 134,1 millions de dollars, ce qui représente 14,6 % des revenus, une augmentation de 15,1 millions de dollars;
- Le bénéfice net a totalisé 37,2 millions de dollars, une diminution de 11,0 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice de base par action de 0,31 \$, en baisse de 0,10 \$ par action;
- Le bénéfice net normalisé a totalisé 71,9 millions de dollars, une augmentation de 12,9 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice de base par action de 0,61 \$, en hausse de 0,11 \$ par action.

De plus, au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2014 :

- La Société a présenté un nouveau modèle de roadster, le *Can-Am Spyder F3*. La Société prévoit effectuer les premières livraisons au quatrième trimestre du présent exercice.
- La Société a ajouté le premier véhicule côte à côte de série à moteur suralimenté par turbocompresseur à sa gamme de véhicules hors route *Can-Am 2015*, le modèle *Maverick X ds*. Les premières livraisons de ce modèle ont eu lieu au cours du troisième trimestre.

Facteurs ayant une incidence sur le rendement de la Société

Revenus et coûts du programme de vente

Les revenus de la Société sont principalement tirés de la vente aux concessionnaires et aux distributeurs des véhicules qu'elle fabrique, incluant les produits toutes saisons, les produits saisonniers et les systèmes de propulsion, ainsi que les PAV connexes. Les revenus sont habituellement comptabilisés lorsque les produits sont expédiés aux concessionnaires ou aux distributeurs depuis les installations de la Société.

Afin de soutenir les activités de vente en gros de la Société et les activités de détail des concessionnaires et des distributeurs, la Société peut fournir divers programmes de vente consistant en des incitatifs monétaires et non monétaires. Les incitatifs monétaires se composent principalement de rabais accordés aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients, d'une ristourne accordée aux concessionnaires et aux distributeurs, d'une période de couverture gratuite ou prolongée accordée en vertu de programmes de financement des stocks à l'intention des concessionnaires et des distributeurs et de programmes de financement au détail. Le coût de ces incitatifs monétaires est comptabilisé en réduction des revenus. Les incitatifs non monétaires se composent principalement de garanties prolongées ou de PAV gratuits. Le coût de ces offres non monétaires est comptabilisé au coût des ventes.

Le soutien fourni aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients a tendance à augmenter lorsque la conjoncture économique est difficile, lorsque les conditions du marché changent et exigent le lancement de nouveaux programmes ou de programmes plus agressifs, ou lorsque le niveau des stocks des concessionnaires et des distributeurs est jugé trop élevé.

En vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et distributeurs, la Société pourrait avoir à racheter des produits neufs inutilisés advenant certains manquements de la part de concessionnaires ou de distributeurs. Les coûts de reprise de possession ont tendance à être plus élevés lorsque les concessionnaires ou les distributeurs font face à des conditions de vente au détail difficiles persistantes et lorsque leur niveau de stocks est élevé. Au cours du dernier exercice et de l'exercice considéré, la Société n'a pas connu de reprises de possession importantes pour ce qui est de la garantie limitée qu'elle offre aux sociétés de financement en vertu des conventions de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs. Se reporter à la rubrique « Arrangements hors bilan » du présent



rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur les ententes de financement relatives aux stocks des concessionnaires et des distributeurs.

Coût des matières

Environ 70 % du coût des ventes de la Société se compose des matières utilisées lors du processus de fabrication. Par conséquent, la Société est exposée à la fluctuation du prix de certaines matières premières comme l'aluminium, l'acier, le plastique, les résines, l'acier inoxydable, le cuivre, le caoutchouc et certains métaux de terres rares. La Société est également exposée à la fluctuation des prix du carburant relativement à ses activités d'approvisionnement et de distribution. La Société ne couvre pas son exposition à la fluctuation du prix des matières premières et du carburant et, par conséquent, une hausse du prix des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société dans l'éventualité où celle-ci serait incapable de transférer de telles hausses de coûts à ses concessionnaires, distributeurs ou clients.

Coût au titre des garanties

Les garanties sur les produits du fabricant offertes par la Société couvrent généralement des périodes allant de 6 mois à 5 ans pour la plupart des produits. Dans certaines circonstances, en vertu par exemple de certains programmes de vente, pour certains comptes commerciaux ou conformément à des règlements locaux, la Société offre des garanties prolongées. Au cours de la période de garantie, la Société s'engage à rembourser aux concessionnaires et aux distributeurs la totalité du coût des réparations ou des remplacements effectués relativement aux produits (à savoir principalement les pièces ou accessoires fournis par la Société et les coûts de main-d'œuvre engagés par les concessionnaires ou les distributeurs). La Société vend également, dans le cours normal des activités, et donne en vertu de certains programmes de vente, des garanties prolongées sur ses produits.

Dans le cadre de son processus de développement, la Société s'assure que chaque stade du développement d'un nouveau produit respectera des normes de qualité supérieure. Cette approche comprend la conception de spécifications détaillées des produits, l'évaluation de la qualité du réseau d'approvisionnement et des méthodes de fabrication, ainsi que des exigences de tests détaillés lors du stade de développement des produits. Des inspections de qualité effectuées durant le processus de fabrication et une fois celui-ci terminé assurent également la qualité des produits.

La Société enregistre une provision au titre des garanties lorsque les produits sont vendus. Bien que la direction soit d'avis que la Société, en fonction de l'information actuellement disponible, dispose de provisions suffisantes pour couvrir les réclamations futures au titre des garanties ou des garanties prolongées sur les produits vendus, les montants des réclamations futures pourraient différer de façon importante des provisions comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière.



Taux de change

Les revenus de la Société sont présentés en dollars canadiens, mais sont générés principalement en dollars américains, en dollars canadiens et en euros. Les revenus de la Société présentés en dollars canadiens sont exposés, dans une moindre mesure, aux fluctuations du dollar australien, du real brésilien, de la couronne suédoise et de la couronne norvégienne. Les coûts engagés par la Société sont principalement libellés en dollars canadiens, en dollars américains et en euros, et, dans une moindre mesure, en pesos mexicains. Par conséquent, les revenus, la marge brute et le bénéfice d'exploitation présentés en dollars canadiens sont exposés aux fluctuations des taux de change. Les installations de fabrication de la Société qui sont situées dans différents pays permettent d'atténuer son exposition par rapport aux différentes devises.

La Société a un solde exigible de 792,0 millions de dollars américains en vertu de sa facilité de crédit à terme de 1 050,0 millions de dollars américains (la « facilité à terme », ou la « convention de crédit à terme »), ce qui entraîne un gain ou une perte au résultat de la Société lorsque le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien à la clôture d'une période diffère de celui de l'ouverture de cette période. La charge d'intérêts de la Société sur la facilité de crédit à terme est également exposée aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La Société ne couvre pas l'exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien découlant de sa facilité à terme et, par conséquent, une hausse du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence défavorable sur le bénéfice net de la Société.

Pour plus de détails sur l'exposition de la Société aux fluctuations des taux de change, se reporter à la rubrique « Instruments financiers – Risque de change » du présent rapport de gestion.

Frais financiers nets (frais financiers diminués des produits financiers)

Les frais financiers nets sont principalement engagés relativement à la dette à long terme, au passif au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et aux facilités de crédit renouvelables. Au 31 octobre 2014, la dette à long terme de la Société s'établissait à 924,1 millions de dollars, montant principalement composé de la facilité à terme, qui porte intérêt au taux LIBOR majoré de 3,00 %, selon un taux LIBOR minimum de 1,00 %. En raison du taux LIBOR actuellement en vigueur et de sa faible volatilité à l'heure actuelle, et compte tenu du taux LIBOR minimum greffé à la facilité à terme, la Société estime ne pas être exposée de façon importante à une hausse des taux d'intérêt à court terme.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat des juridictions, pays, états et provinces où elle exerce des activités. Le taux d'imposition prévu par la loi canadienne s'établissait à 26,9 % pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2014. Cependant, le taux d'imposition effectif consolidé de la Société dépend de la répartition des profits ou des pertes comptables avant impôt enregistrés dans différentes juridictions fiscales, du gain ou de la perte de change relativement à la facilité à terme et de l'incidence des taux de change sur les filiales étrangères utilisant le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle. La Société s'attend à payer des impôts dans toutes les juridictions où elle exerce des activités pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2015, exception faite du Canada et des États-Unis où elle prévoit utiliser ses attributs fiscaux pour compenser son bénéfice imposable ou l'impôt à payer.

Caractère saisonnier

Les revenus et le bénéfice d'exploitation de la Société subissent d'importantes fluctuations d'un trimestre à l'autre. En général, les ventes en gros de produits de la Société sont les plus élevées au cours de la période précédant immédiatement leur saison d'utilisation et au cours de cette saison. Cependant, la combinaison des produits vendus peut varier de façon importante dans le temps en raison des variations de la demande saisonnière et géographique, de l'introduction de nouveaux modèles et produits et de l'échéancier de production de certains types de produits. Par conséquent, la Société pourrait être incapable de prévoir précisément ses revenus et son bénéfice d'exploitation trimestriels, et il est probable que ses résultats varieront de façon importante d'une période à l'autre.



Principales données financières consolidées

Les principales données financières consolidées présentées ci-après pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 31 octobre 2014 et 2013 sont tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et des notes annexes approuvés le 11 décembre 2014.

Données sur le bénéfice net

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminés les	
	31 octobre 2014	31 octobre 2013	31 octobre 2014	31 octobre 2013
(en millions de dollars canadiens)				
Revenus par catégorie				
Produits saisonniers	452,9 \$	382,5 \$	897,3 \$	729,8 \$
Produits toutes saisons	227,5	249,6	890,3	932,4
Systèmes de propulsion	83,3	89,6	265,0	268,4
PAV	154,3	144,3	404,0	360,6
Revenus totaux	918,0	866,0	2 456,6	2 291,2
Coût des ventes	678,4	642,1	1 900,7	1 706,7
Marge brute	239,6	223,9	555,9	584,5
<i>En pourcentage des revenus</i>	<i>26,1%</i>	<i>25,9%</i>	<i>22,6%</i>	<i>25,5%</i>
Charges d'exploitation				
Vente et marketing	54,3	56,8	187,6	175,3
Recherche et développement	41,3	35,7	119,2	103,5
Frais généraux et administratifs	37,5	38,7	109,5	107,4
Autres charges (revenus) d'exploitation	7,8	(2,3)	8,9	(18,6)
Total des charges d'exploitation	140,9	128,9	425,2	367,6
Bénéfice d'exploitation	98,7	95,0	130,7	216,9
Frais financiers nets	14,4	15,0	42,3	46,9
Perte de change sur la dette à long terme	29,8	10,9	12,4	43,5
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	—	—	—	19,6
Bénéfice avant impôt	54,5	69,1	76,0	106,9
Charge d'impôt	17,3	20,9	14,4	40,9
Bénéfice net	37,2 \$	48,2 \$	61,6 \$	66,0 \$
Montant attribuable aux actionnaires	37,2 \$	48,2 \$	61,7 \$	66,1 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(0,1)	(0,1)
BAlIA normalisé ^[1]	134,1 \$	119,0 \$	222,0 \$	274,2 \$
Bénéfice net normalisé ^[1]	71,9	59,0	79,7	120,0

^[1] Pour consulter le rapprochement du bénéfice net avec le bénéfice net normalisé et le BAlIA normalisé, se reporter aux tableaux de rapprochement apparaissant subséquemment dans le présent rapport de gestion.

Le BAlIA normalisé et le bénéfice net normalisé sont des mesures utilisées par la Société pour évaluer sa performance opérationnelle, mais non définies par les IFRS. Le BAlIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».



Données sur la situation financière

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014	Au 31 janvier 2014
Trésorerie	45,1 \$	75,4 \$
Fonds de roulement	184,7	155,6
Immobilisations corporelles	546,3	515,3
Total de l'actif	2 115,5	1 951,2
Facilités de crédit renouvelables	2,2	10,5
Total des passifs financiers non courants	944,2	915,7
Total du passif	2 125,0	1 992,0
Déficit	(9,5)	(40,8)

Autres données financières

(en millions de dollars canadiens, excepté les données par action)	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminés les	
	31 octobre 2014	31 octobre 2013	31 octobre 2014	31 octobre 2013
Revenus par territoire				
États-Unis	348,3 \$	342,5 \$	1 084,3 \$	1 032,2 \$
Canada	239,3	217,5	546,5	485,3
International ^[1]	330,4	306,0	825,8	773,7
	918,0 \$	866,0 \$	2 456,6 \$	2 291,2 \$
Nombre moyen pondéré d'actions	118 325 873	118 131 341	118 266 452	110 734 546
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	118 903 998	118 843 542	118 915 031	111 584 202
Bénéfice par action – de base	0,31 \$	0,41 \$	0,52 \$	0,60 \$
Bénéfice par action – dilué	0,31	0,41	0,52	0,59
Bénéfice normalisé par action – de base ^[2]	0,61	0,50	0,67	1,08
Bénéfice normalisé par action – dilué ^[2]	0,60	0,50	0,67	1,08

^[1] International s'entend de tous les pays sauf les États-Unis et le Canada.

^[2] Le bénéfice normalisé par action de base et le bénéfice normalisé dilué par action sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué.

En vertu des IFRS, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2013 a été calculé en tenant compte du regroupement des actions en circulation à raison de 3,765 pour une survenu le 29 mai 2013 dans le cadre du premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société (le « PAPE »).



Tableau de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net au bénéfice net normalisé et le rapprochement du bénéfice net normalisé au BAIIA normalisé.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminées les	
	31 octobre 2014	31 octobre 2013	31 octobre 2014	31 octobre 2013
Bénéfice net	37,2	48,2	61,6	66,0
Éléments normalisés				
Perte de change sur la dette à long terme	29,8	10,9	12,4	43,5
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	—	—	—	19,6
Renversement de coûts de restructuration ^[1]	(0,4)	(1,1)	(1,0)	(1,1)
Reprise d'une perte de valeur ^[2]	—	—	—	(0,3)
(Gain) reprise sur recouvrement d'assurance ^[3]	—	—	1,4	(11,0)
Autres éléments ^[4]	7,3	1,2	8,3	2,4
Impôt sur les ajustements	(2,0)	(0,2)	(3,0)	0,9
Bénéfice net normalisé	71,9	59,0	79,7	120,0
Charge d'impôt normalisée	19,3	21,1	17,4	40,0
Frais financiers	15,2	15,3	44,2	48,9
Produits financiers	(0,8)	(0,3)	(1,9)	(2,0)
Amortissement	28,5	23,9	82,6	67,3
BAIIA normalisé	134,1	119,0	222,0	274,2

^[1] La Société a révisé ses estimations liées à la cessation des activités liées aux bateaux sport, et des montants de 0,4 million de dollars et de 1,0 million de dollars au titre des coûts de restructuration ont fait l'objet d'une reprise dans le résultat au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2014, comparativement à un montant de 1,1 million de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2013. Ces coûts avaient auparavant été comptabilisés au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013.

^[2] Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013, un montant de 0,3 million de dollars de la charge de dépréciation comptabilisée précédemment lors de l'exercice 2013, à la suite de sa décision de cesser ses activités liées aux bateaux sport, a fait l'objet d'une reprise par la Société.

^[3] Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, la Société a révisé ses estimations relativement au paiement reçu de l'assurance pour les immobilisations corporelles endommagées par l'explosion survenue au centre de recherche et développement de la Société à Valcourt, Canada, au cours de l'exercice 2013, et un montant de 1,4 million de dollars sur le gain de 11,0 millions de dollars comptabilisé au cours de la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013 a fait l'objet d'une reprise dans le résultat.

^[4] Les autres éléments normalisés au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2014 comprennent un montant de 6,7 millions de dollars au titre des indemnités de départ des employés suivant la décision de la Société d'optimiser sa main-d'œuvre à l'échelle mondiale. Pour toutes les périodes présentées, les autres éléments normalisés comprennent les salaires au titre de la rétention du personnel qui se rapportent au transfert de l'assemblage des motomarines du Canada vers le Mexique et à l'impartition des activités de distribution des PAV à des fournisseurs de logistiques externes. Les salaires au titre de la rétention du personnel ont respectivement totalisé 0,6 million de dollars et 1,6 million de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2014, comparativement à 0,7 million de dollars et 1,9 million de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2013. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2013, les autres éléments normalisés comprennent également des frais et charges de 0,5 million de dollars liés à l'opération de reclassement de ses actions réalisée le 9 octobre 2013.



Résultats d'exploitation

Analyse des résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2015

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière de la Société pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, par rapport à la période correspondante terminée le 31 octobre 2013.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 52,0 millions de dollars, ou 6,0 %, pour se chiffrer à 918,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 866,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse des ventes en gros de motoneiges et des PAV connexes. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une baisse des ventes en gros dans la catégorie des produits toutes saisons. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable de 29 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien.

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014 ont augmenté de 11 % par rapport au trimestre correspondant terminé le 31 octobre 2013. Au 31 octobre 2014, les stocks des concessionnaires nord-américains ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent, par rapport au 31 octobre 2013.

Les tendances importantes par catégorie s'établissaient comme suit :

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 70,4 millions de dollars, ou 18,4 %, pour se chiffrer à 452,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 382,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation découle principalement d'une hausse du volume de vente de motoneiges en vue de la saison à venir. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 13 millions de dollars.

Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont enregistré une hausse dans le milieu de la tranche de 20 à 30 pour cent, par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2013, en raison des ventes au détail de motoneiges.

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont diminué de 22,1 millions de dollars, ou 8,9 %, pour se chiffrer à 227,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 249,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution découle principalement de la baisse des expéditions de modèles *Can-Am Maverick*. La diminution des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 9 millions de dollars.

Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent, par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2013.

Système de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont diminué de 6,3 millions de dollars, ou 7,0 %, pour se chiffrer à 83,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 89,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution des revenus est principalement imputable à une baisse du volume de vente de moteurs hors-bord. Cette diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 3 millions de dollars.



PAV

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 10,0 millions de dollars, ou 6,9 %, pour atteindre 154,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 144,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse du volume de vente de PAV pour les motoneiges en vue de la saison venir. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 4 millions de dollars.

Les tendances importantes par territoire s'établissaient comme suit :

États-Unis

Les revenus enregistrés aux États-Unis ont augmenté de 5,8 millions de dollars, ou 1,7 %, pour s'établir à 348,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 342,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. L'augmentation des revenus comprend un impact favorable du taux de change de 24 millions de dollars en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. L'augmentation des ventes de motoneiges a été plus que contrebalancée par la diminution des ventes en gros de produits toutes saisons. Les États-Unis représentaient 37,9 % et 39,6 % des revenus pour les trimestres terminés respectivement le 31 octobre 2014 et le 31 octobre 2013.

Canada

Les revenus enregistrés au Canada ont augmenté de 21,8 millions de dollars, ou 10,0 %, pour se chiffrer à 239,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 217,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation découle principalement de la hausse des ventes en gros de motoneiges. Le Canada représentait respectivement 26,1 % et 25,1 % des revenus pour les trimestres terminés respectivement le 31 octobre 2014 et le 31 octobre 2013.

International

Les revenus enregistrés à l'international ont augmenté de 24,4 millions de dollars, ou 8,0 %, pour atteindre 330,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 306,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de vente de motoneiges en Scandinavie ainsi qu'à la hausse du volume de vente de motomarines *Sea-Doo Spark*, partiellement contrebalancées par la baisse du volume de vente en Russie. L'augmentation comprend un impact favorable du taux de change de 5 millions de dollars. L'international représentait 36,0 % et 35,3 % des revenus pour les trimestres terminés respectivement le 31 octobre 2014 et le 31 octobre 2013.

Marge brute

La marge brute a augmenté de 15,7 millions de dollars, ou 7,0 %, pour atteindre 239,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 223,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Le taux de change a eu un impact négatif de 1 million de dollars sur la marge brute. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 20 points de base, passant de 25,9 % à 26,1 %, au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2013. L'augmentation du pourcentage de marge brute était principalement attribuable à la hausse du volume de vente de motoneiges, partiellement contrebalancée par les fluctuations défavorables des taux de change.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 12,0 millions de dollars, ou 9,3 %, pour atteindre 140,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 128,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013. Cette augmentation s'explique par l'impact défavorable des taux de change de 13 millions de dollars principalement sur les éléments en devises du fonds de roulement.



BAlIA normalisé

Le BAlIA normalisé a augmenté de 15,1 millions de dollars, ou 12,7 %, pour atteindre 134,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 119,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute découlant de la hausse du volume de vente de motoneiges, partiellement contrebalancée par la hausse de la perte de change provenant principalement des éléments libellés en devises du fonds de roulement. La fluctuation défavorable des taux de change se chiffrait à 13 millions de dollars.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets sont demeurés stables à 14,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 15,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013.

Taux de change

Les principaux taux de change moyens ayant servi à convertir les revenus et les charges libellés en devises, sans tenir compte de l'incidence des programmes de couverture de la Société, s'établissaient comme suit pour les trimestres terminés les 31 octobre 2014 et 2013 :

	31 octobre 2014	31 octobre 2013
Dollar américain	1,1044 \$ CA/\$ US	1,0371 \$ CA/\$ US
Euro	1,4316 \$ CA/Euro	1,3935 \$ CA/Euro

Lorsque l'on compare le résultat d'exploitation et le bénéfice avant impôt du trimestre terminé le 31 octobre 2014 à ceux du trimestre correspondant de 2013, l'impact des fluctuations des taux de change s'établit comme suit :

	Perte de change Trimestre
(en millions de dollars canadiens)	
Marge brute	1,3 \$
Charges d'exploitation	12,5
Impact des fluctuations des taux de change sur le bénéfice d'exploitation	13,8
Dette à long terme	18,9
Frais financiers nets	0,6
Impact des fluctuations des taux de change sur le bénéfice avant impôt	33,3 \$

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a diminué de 3,6 millions de dollars pour s'établir à 17,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à une charge d'impôt de 20,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013. L'impôt sur le résultat calculé en pourcentage du bénéfice avant impôt s'est établi à 31,7 % pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 30,2 % pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013. L'augmentation est principalement attribuable au traitement fiscal et comptable du gain et de la perte de change relativement à la facilité à terme, partiellement contrebalancée par la répartition favorable des bénéfices et des pertes comptables entre les différentes juridictions fiscales et par l'incidence de modifications rétroactives apportées à la législation fiscale fédérale canadienne devenues pratiquement en vigueur au cours du trimestre.

Bénéfice net

La Société a comptabilisé un bénéfice net de 37,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à un bénéfice net de 48,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant terminé le 31 octobre 2013. La diminution est principalement attribuable à l'impact défavorable de la fluctuation du taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains.



Analyse des résultats pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière de la Société pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, par rapport à la période correspondante terminée le 31 octobre 2013.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 165,4 millions de dollars, ou 7,2 %, pour atteindre 2 456,6 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 2 291,2 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits saisonniers et des PAV connexes, atténuée par la baisse des ventes en gros et la hausse des coûts des programmes de vente dans la catégorie des produits toutes saisons. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable de 113 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien.

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 9 % pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, par rapport à la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013.

Les tendances importantes par catégorie s'établissaient comme suit :

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 167,5 millions de dollars, ou 23,0 %, pour s'établir à 897,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 729,8 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation découle principalement d'une hausse du volume de vente de motoneiges en raison de la demande accrue pour la saison à venir et d'une hausse du volume de vente de motomarines attribuable au modèle d'entrée de gamme *Sea-Doo Spark*. La hausse des revenus comprend aussi une fluctuation favorable des taux de change de 34 millions de dollars.

Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont augmenté de 20 %, par rapport à la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable au *Sea-Doo Spark* et, dans une moindre mesure, aux motoneiges.

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont diminué de 42,1 millions de dollars, ou 4,5 %, pour se chiffrer à 890,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 932,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution découle principalement de la baisse des expéditions de véhicules côte à côte par rapport à la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013, au cours de laquelle les modèles *Can-Am Maverick* ont été lancés, et, dans une moindre mesure, à la hausse des coûts des programmes de vente et à la diminution du volume de VTT vendus. La diminution des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 44 millions de dollars.

Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent, par rapport à la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013.

Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont diminué de 3,4 millions de dollars, ou 1,3 %, pour se chiffrer à 265,0 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 268,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution des revenus est principalement attribuable à une diminution du volume de vente de moteurs hors-bord, essentiellement atténuée par une fluctuation favorable des taux de change de 17 millions de dollars.



PAV

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 43,4 millions de dollars, ou 12,0 %, pour atteindre 404,0 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 360,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse du volume de vente de PAV pour les motoneiges au cours du premier trimestre en raison des meilleures conditions d'enneigement en Amérique du Nord, ainsi qu'à la hausse des livraisons au cours des deuxième et troisième trimestres en vue de la saison à venir. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 18 millions de dollars.

Les tendances importantes par territoire s'établissaient comme suit :

États-Unis

Les revenus enregistrés aux États-Unis ont augmenté de 52,1 millions de dollars, ou 5,0 %, pour s'établir à 1 084,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 1 032,2 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. L'augmentation s'explique principalement par un impact favorable du taux de change de 71 millions de dollars en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La hausse des ventes en gros de produits saisonniers et de PAV connexes a été plus que contrebalancée par la baisse des ventes en gros et la hausse des coûts des programmes de vente dans la catégorie des produits toutes saisons. Les États-Unis représentaient 44,2 % et 45,0 % des revenus pour les périodes de neuf mois terminées respectivement le 31 octobre 2014 et le 31 octobre 2013.

Canada

Les revenus enregistrés au Canada ont augmenté de 61,2 millions de dollars, ou 12,6 %, pour se chiffrer à 546,5 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 485,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits saisonniers et des PAV connexes, partiellement contrebalancée par une baisse des ventes en gros et par la hausse des coûts liés aux programmes de ventes dans la catégorie des produits toutes saisons. Le Canada représentait 22,2 % et 21,2 % des revenus pour les périodes de neuf mois terminées respectivement le 31 octobre 2014 et le 31 octobre 2013.

International

Les revenus enregistrés à l'international ont augmenté de 52,1 millions de dollars, ou 6,7 %, pour atteindre 825,8 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 773,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à un impact favorable des taux de change de 42 millions de dollars en raison de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien et à la hausse du volume de vente en gros de motomarines *Sea-Doo Spark*, partiellement contrebalancées par la baisse du volume de vente en Russie et du volume de vente de systèmes de propulsion. L'international représentait 33,6 % et 33,8 % des revenus pour les périodes de neuf mois terminées respectivement le 31 octobre 2014 et le 31 octobre 2013.

Marge brute

La marge brute a diminué de 28,6 millions de dollars, ou 4,9 %, pour atteindre 555,9 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 584,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 2 millions de dollars. Le pourcentage de marge brute a diminué de 290 points de base pour atteindre 22,6 %, comparativement à 25,5 % pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013. La diminution du pourcentage de marge brute découle principalement de la hausse des coûts des programmes de vente dans la catégorie des produits toutes saisons, de la fluctuation défavorable des taux de change et de l'augmentation des charges liées à l'augmentation de la capacité de production à l'usine de Queretaro, au Mexique, et au transfert des activités de distribution des PAV à des fournisseurs de logistiques.



Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 57,6 millions de dollars, ou 15,7 %, pour se chiffrer à 425,2 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 367,6 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation s'explique principalement par l'impact défavorable des taux de change de 30 millions de dollars, par l'augmentation des frais de recherche et développement ainsi que, dans une moindre mesure, par la hausse des dépenses de marketing relatives au lancement de la motomarine *Sea-Doo Spark* et du nouveau moteur hors-bord *Evinrude E-TEC G2*.

BAIIA normalisé

Le BAIIA normalisé a diminué de 52,2 millions de dollars, ou 19,0 %, pour se chiffrer à 222,0 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 274,2 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution découle principalement de la hausse des coûts des programmes de vente dans la catégorie des produits toutes saisons, de l'augmentation des charges liées à l'augmentation de la capacité de production à l'usine de Queretaro et au transfert des activités de distribution des PAV, ainsi que de l'augmentation des frais de recherche et développement, compensées en partie par une augmentation des produits vendus. Cette diminution comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 26 millions de dollars.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont diminué de 4,6 millions de dollars, ou 9,8 %, pour se chiffrer à 42,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 46,9 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse de la charge d'intérêts sur la facilité à terme en raison de la baisse du montant nominal restant dû et des taux d'intérêt à la suite du remboursement et de la modification de la facilité à terme en mai 2013. La diminution a été partiellement compensée par un impact défavorable du taux de change de 2 millions de dollars.

Taux de change

Les principaux taux de change moyens ayant servi à convertir les revenus et les charges libellés en devises, sans tenir compte de l'incidence des programmes de couverture de la Société, s'établissaient comme suit pour les périodes de neuf mois terminées les 31 octobre 2014 et 2013 :

	31 octobre 2014		31 octobre 2013	
Dollar américain	1,0973	\$ CA/\$ US	1,0280	\$ CA/\$ US
Euro	1,4759	\$ CA/Euro	1,3592	\$ CA/Euro

Les principaux taux de change de clôture ayant servi à convertir les actifs et les passifs libellés en devises d'établissaient comme suit :

	31 octobre 2014		31 janvier 2014	
Dollar américain	1,1275	\$ CA/\$ US	1,1119	\$ CA/\$ US
Euro	1,4127	\$ CA/Euro	1,5011	\$ CA/Euro



Lorsque l'on compare le résultat d'exploitation et le bénéfice avant impôt de la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014 à ceux de la période correspondante terminée le 31 octobre 2013, l'impact des fluctuations des taux de change s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	(Gain) perte de change Période de neuf mois
Marge brute	(1,6) \$
Charges d'exploitation	30,2
Impact des fluctuations des taux de change sur le bénéfice d'exploitation	28,6
Dette à long terme	(31,1)
Frais financiers nets	1,7
Impact des fluctuations des taux de change sur le bénéfice avant impôt	(0,8) \$

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a diminué de 26,5 millions de dollars, pour s'établir à 14,4 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à une charge d'impôt de 40,9 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution découle principalement de la diminution du bénéfice d'exploitation. L'impôt sur le résultat calculé en pourcentage du bénéfice avant impôt s'est établi à 18,9 % pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 38,3 % pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013. La diminution est principalement attribuable au traitement fiscal et comptable du gain et de la perte de change relativement à la facilité à terme, ainsi qu'à la diminution des charges non déductibles liées aux actions ordinaires rachetables de la Société en raison de leur échange dans le cadre du PAPE. La diminution s'explique également par la répartition favorable des bénéfices et des pertes comptables entre les différentes juridictions fiscales et par l'incidence de modifications rétroactives apportées à la législation fiscale fédérale canadienne devenues pratiquement en vigueur au cours de la période.

Bénéfice net

Le résultat net a diminué de 4,4 millions de dollars, ou 6,7 %, pour atteindre 61,6 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 66,0 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du bénéfice d'exploitation, partiellement contrebalancée par la diminution de la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, et à la conversion des actions ordinaires rachetables en actions à droit de vote subalterne dans le cadre du PAPE.



Sommaire des résultats consolidés trimestriels

	Trimestres terminés les							
	31 octobre 2014	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 janvier 2013 ^[1]
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2014	Exercice 2014	Exercice 2014	Exercice 2013
Revenus par catégorie								
Produits saisonniers	452,9 \$	259,8 \$	184,6 \$	406,4 \$	382,5 \$	140,6 \$	206,7 \$	371,0 \$
Produits toutes saisons	227,5	297,4	365,4	272,5	249,6	278,1	404,7	223,4
Système de propulsion	83,3	84,4	97,3	75,3	89,6	85,9	92,9	70,2
PAV	154,3	138,4	111,3	148,7	144,3	116,3	100,0	126,9
Revenus totaux	918,0	780,0	758,6	902,9	866,0	620,9	804,3	791,5
Marge brute	239,6	142,9	173,4	223,2	223,9	142,6	218,0	198,5
<i>En pourcentage des revenus</i>	26,1 %	18,3 %	22,9 %	24,7 %	25,9 %	23,0 %	27,1 %	25,1 %
Bénéfice net (perte nette)	37,2	(3,6)	28,0	(6,3)	48,2	(7,9)	25,7	35,8
BAIIA normalisé	134,1	31,3	56,6	106,0	119,0	47,4	107,8	87,8
Bénéfice net (perte nette) normalisé(e)	71,9	(8,8)	16,6	48,3	59,0	7,6	53,4	36,5
Bénéfice (perte) de base par action	0,31	(0,03)	0,24	(0,05)	0,41	(0,07)	0,25	0,35
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	0,31	(0,03)	0,24	(0,05)	0,41	(0,07)	0,25	0,35
Bénéfice (perte) normalisé(e) par action	0,61	(0,07)	0,14	0,41	0,50	0,07	0,52	0,36
Bénéfice (perte) dilué(e) normalisé(e) par action	0,60 \$	(0,07) \$	0,14 \$	0,41 \$	0,50 \$	0,07 \$	0,51 \$	0,35 \$

^[1] Les données de ces trimestres ont été retraitées afin de refléter l'application des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, comme il est expliqué à la note 2a) des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014.



Tableau de rapprochement des résultats consolidés trimestriels

	Trimestres terminés les							
	31	31	30	31	31	31	30	31
	octobre	juillet	avril	janvier	octobre	juillet	avril	janvier
	2014	2014	2014	2014	2013	2013	2013	2013 ^[1]
(en millions de dollars canadiens)	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2014	Exercice 2014	Exercice 2014	Exercice 2013
Bénéfice net (perte nette)	37,2 \$	(3,6) \$	28,0 \$	(6,3) \$	48,2 \$	(7,9) \$	25,7 \$	35,8 \$
Éléments normalisés								
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	29,8	(5,1)	(12,3)	52,9	10,9	24,3	8,3	(1,2)
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	—	—	—	—	—	—	19,6	4,8
Renversement de coûts de restructuration ^[2]	(0,4)	(0,2)	(0,4)	(0,5)	(1,1)	—	—	(0,8)
Reprise d'une perte de valeur ^[3]	—	—	—	—	—	(0,3)	—	(0,5)
(Gain) reprise sur recouvrement d'assurance ^[4]	—	—	1,4	—	—	(11,0)	—	—
Autres éléments ^[5]	7,3	0,4	0,6	0,5	1,2	0,6	0,6	(3,2)
Ajustement à l'amortissement ^[6]	—	—	—	1,7	—	—	—	—
Impôt sur les ajustements	(2,0)	(0,3)	(0,7)	—	(0,2)	1,9	(0,8)	1,6
Bénéfice net (perte nette) normalisé(e)	71,9	(8,8)	16,6	48,3	59,0	7,6	53,4	36,5
Charge (économie) d'impôt normalisée	19,3	(1,7)	(0,2)	16,5	21,1	2,5	16,4	13,3
Frais financiers	15,2	14,9	14,1	15,6	15,3	15,5	18,1	17,3
Produits financiers	(0,8)	(0,6)	(0,5)	(0,5)	(0,3)	(0,5)	(1,2)	(0,5)
Amortissement ajusté	28,5	27,5	26,6	26,1	23,9	22,3	21,1	21,2
BAIIA normalisé	134,1 \$	31,3 \$	56,6 \$	106,0 \$	119,0 \$	47,4 \$	107,8 \$	87,8 \$

^[1] Les données de ce trimestre ont été retraitées afin de refléter l'application des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, comme il est expliqué à la note 2a) des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014.

^[2] Au cours des exercices 2015, 2014 et 2013, des montants respectifs de 1,0 million de dollars, de 1,6 million de dollars et de 0,8 million de dollars des coûts de restructuration comptabilisés par la Société au cours de l'exercice 2013 à la suite de sa décision de cesser ses activités liées aux bateaux sport, de transférer l'assemblage des motomarines du Canada vers le Mexique et d'impartir les activités de distribution des PAV à des fournisseurs logistiques externes ont fait l'objet d'une reprise.

^[3] Pour les exercices 2014 et 2013, des montants respectifs de 0,3 million de dollars et de 0,5 million de dollars relatifs à la charge de dépréciation comptabilisée pour l'exercice 2013, à la suite de sa décision de cesser ses activités liées aux bateaux sport, ont fait l'objet d'une reprise par la Société.

^[4] Pour l'exercice 2015, un montant de 1,4 million de dollars du gain de 11,0 millions de dollars comptabilisé au cours de l'exercice 2014 relativement au recouvrement d'assurance pour les immobilisations corporelles endommagées par l'explosion survenue au centre de recherche et développement de la Société à Valcourt, Canada, au cours de l'exercice 2013, a fait l'objet d'une reprise.

^[5] Au cours de l'exercice 2015, les autres éléments comprennent un montant de 6,7 millions de dollars au titre des indemnités de départ des employés suivant la décision de la Société d'optimiser sa main-d'œuvre à l'échelle mondiale. Les autres éléments comprennent les salaires au titre de la rétention du personnel de 1,6 million de dollars pour l'exercice 2015, de 2,5 millions de dollars pour l'exercice 2014 et de 0,6 million de dollars pour l'exercice 2013 qui se rapportent au transfert de l'assemblage des motomarines du Canada vers le Mexique et à la cession des activités de distribution des PAV à des fournisseurs de logistiques externes. Au cours de l'exercice 2014, les autres éléments comprenaient également des frais et charges de 0,9 million de dollars relativement aux deux reclassements de ses actions. Au cours des exercices 2014 et 2013, la Société a comptabilisé des gains de 0,5 million de dollars et de 3,8 millions de dollars, respectivement, relativement à la fin du régime de retraite à prestations déterminées pour environ les deux tiers de ses salariés autrichiens.

^[6] Au cours de l'exercice 2014, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation non récurrente de 1,7 million de dollars liée aux actifs endommagés du centre de recherche et développement de la Société à Valcourt, Canada, à la suite de l'explosion survenue au cours de l'exercice 2013.



Situation de trésorerie et sources de financement

Situation de trésorerie

Les principales sources de trésorerie de la Société sont les soldes existants en espèces, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts disponibles en vertu des facilités de crédit renouvelables et de la facilité de crédit à terme.

La Société utilise principalement la trésorerie pour financer ses activités, ses besoins en matière de fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations relatives au développement de produits et aux infrastructures. La variation des besoins en matière de fonds de roulement découle principalement du caractère saisonnier du calendrier de production et des expéditions de produits de la Société. Les besoins en matière de fonds de roulement atteignent habituellement leur niveau le plus élevé au cours du deuxième trimestre de l'exercice.

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie nets par activité pour les périodes de neuf mois terminées les 31 octobre 2014 et 2013 :

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de neuf mois terminées les	
	31 octobre 2014	31 octobre 2013
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	104,2 \$	41,5 \$
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(107,3)	(89,8)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(30,1)	(493,7)
Impact des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	2,9	6,2
Diminution nette de la trésorerie	(30,3)	(535,8)
Trésorerie au début de la période	75,4	542,4
Trésorerie à la fin de la période	45,1 \$	6,6 \$

Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont totalisé 104,2 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 41,5 millions de dollars pour la période de neuf mois correspondante terminée le 31 octobre 2013. L'augmentation de 62,7 millions de dollars des flux de trésorerie nets est principalement attribuable aux variations favorables du fonds de roulement de 118,8 millions de dollars, contrebalancées en partie par la baisse du bénéfice d'exploitation. Les variations favorables du fonds de roulement découlent essentiellement de l'augmentation des fournisseurs à payer liée à la hausse des besoins de matériaux liée aux livraisons additionnelles de motoneiges.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 107,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 89,8 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2013. L'augmentation de 17,5 millions de dollars est principalement attribuable à des investissements additionnels visant à soutenir les activités de recherche et développement.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement ont totalisé 30,1 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 493,7 millions de dollars pour la période de neuf mois correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution de 463,6 millions de dollars est principalement attribuable aux transactions sur le capital effectuées avant le PAPE ainsi qu'au remboursement d'une tranche de la facilité à terme réalisé au cours de l'exercice 2014. La diminution a été en partie contrebalancée par des remboursements moins importants sur les facilités de crédit renouvelables en raison de la baisse des besoins en matière de fonds de roulement.



Obligations contractuelles

Le tableau suivant résume les obligations contractuelles importantes de la Société au 31 octobre 2014, y compris les engagements liés à des contrats de location :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant total
Engagements					
Contrats de location simple	23,6 \$	47,6 \$	36,5 \$	104,2 \$	211,9 \$
Obligations financières					
Fournisseurs et charges à payer	621,6	—	—	—	621,6
Dette à long terme (incluant les intérêts)	40,7	100,5	956,8	7,7	1 105,7
Instruments financiers dérivés	0,2	—	—	2,3	2,5
Autres passifs financiers (incluant les intérêts)	61,0	4,3	0,3	22,9	88,5
	723,5	104,8	957,1	32,9	1 818,3
Total des obligations	747,1 \$	152,4 \$	993,6 \$	137,1 \$	2 030,2 \$

La Société conclut des ententes d'achat avec des fournisseurs relativement à des matériaux utilisés dans la production. Ces ententes sont généralement conclues avant le début de la production et peuvent établir une quantité fixe ou variable de matières premières qui seront achetées. En raison de l'incertitude quant à la quantité et au prix des matières premières pouvant être achetées, la Société ne peut déterminer avec exactitude ses engagements relatifs à ces ententes d'achat.

La direction est d'avis que les activités d'exploitation et le financement disponible de la Société lui procureront des sources de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins à court et à long terme.

Sources de financement

Facilités de crédit renouvelables

Au 31 octobre 2014, la convention concernant les facilités de crédit renouvelables mettait à la disposition de la Société une somme totale de 350,0 millions de dollars jusqu'en mai 2018 (les « facilités de crédit renouvelables »). Les facilités de crédit renouvelables sont assujetties à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à 75 % des créances clients et autres débiteurs et à 50 % des stocks. Les facilités de crédit renouvelables peuvent servir à financer les besoins du fonds de roulement et les dépenses d'investissement de la Société ou être employées à d'autres fins générales.

Au 31 octobre 2014, un montant de 2,2 millions de dollars avait été prélevé par la Société sur les facilités de crédit renouvelables et les coûts d'emprunt applicables au cours du trimestre s'établissaient comme suit :

- (i) le montant en dollars américains
 - (a) au taux LIBOR majoré de 2,75 % par année, ou
 - (b) au taux de base américain majoré de 1,75 % par année, ou
 - (c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,75 % par année;
- (ii) le montant en dollars canadiens
 - (a) au taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 % par année, ou
 - (b) au taux préférentiel du Canada majoré de 1,75 % par année;
- (iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 2,75 % par année.

Pour les périodes ultérieures, les coûts d'emprunt pourraient augmenter jusqu'à concurrence de 1,00 % ou diminuer de 0,75 %, selon le ratio de levier financier de la Société, qui correspond au ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie consolidés de Bombardier Produits Récréatifs inc., filiale de BRP.



De plus, la Société paie des commissions d'engagement de 0,45 % à 0,50 % par année sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables.

Dans certaines circonstances, la Société doit maintenir un ratio des charges fixes minimal pour avoir un plein accès à ses facilités de crédit renouvelables.

Au 31 octobre 2014, la Société avait émis des lettres de crédit pour un montant de 5,5 millions de dollars en vertu des facilités de crédit renouvelables (8,3 millions de dollars au 31 janvier 2014). De plus, des lettres de crédit d'un montant de 2,3 millions de dollars étaient en cours en vertu d'autres ententes au 31 octobre 2014 (un montant de 0,3 million de dollars au 31 janvier 2014).

Facilité à terme

Au 31 octobre 2014, le montant impayé de la facilité à terme se chiffrait à 792,0 millions de dollars américains en vertu d'une convention de 1 050,0 millions de dollars américains, et la Société pouvait augmenter de 150,0 millions de dollars américains le montant pouvant être emprunté, sous réserve de certaines conditions. Les coûts d'emprunt en vertu de la facilité à terme correspondaient aux éléments suivants au 31 octobre 2014 :

- (i) au taux LIBOR majoré de 3,00 % par année, le taux LIBOR minimum étant de 1,00 %, ou
- (ii) au taux de base américain majoré de 2,00 %, ou
- (iii) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 2,00 %.

Conformément à la facilité à terme, les coûts d'emprunt au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent être inférieurs aux coûts d'emprunt au taux LIBOR.

Dans l'éventualité où Bombardier Produits Récréatifs inc. afficherait une situation de trésorerie excédentaire à la fin de l'exercice et un ratio de levier financier supérieur à certains seuils, la Société pourrait être tenue de rembourser une partie de la facilité à terme.

Emprunts à terme autrichiens

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme assortie d'un taux d'intérêt favorable en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 7,5 millions d'euros (11,4 millions de dollars) porte intérêt au taux de 1,25 % jusqu'au 30 juin 2017, puis au taux de 1,75 % du 1^{er} juillet 2017 à la date d'échéance, soit le 31 décembre 2019.

Au 31 octobre 2014, après avoir pris en compte ce nouvel emprunt, les montants nominaux restants dus par la Société en vertu de ses huit emprunts à terme autrichiens s'élevaient à 32,9 millions d'euros. Ces emprunts portent intérêt à des taux allant de 1,09 % à 2,13 % et viennent à échéance entre décembre 2014 et décembre 2019.



Situation financière consolidée

Le tableau ci-après présente les principaux écarts observés dans la situation financière consolidée de la Société entre le 31 janvier 2014 et le 31 octobre 2014, ainsi que l'impact de la fluctuation des taux de change sur ces écarts, l'écart net connexe (qui ne tient pas compte de l'impact de la fluctuation des taux de change sur ces écarts) et les explications de l'écart net :

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2014	31 janvier 2014	Écart	Impact des taux de change	Écart net	Explications
Créances clients et autres débiteurs	275,0 \$	266,6 \$	8,4 \$	10,0 \$	18,4 \$	S'explique principalement par la hausse des taxes de vente en Amérique latine.
Stocks	669,8	532,7	137,1	16,7	153,8	S'explique principalement par l'augmentation des stocks de matériaux et de produits finis relatifs aux motoneiges pour les livraisons de produits à venir.
Immobilisations corporelles	546,3	515,3	31,0	7,2	38,2	S'explique principalement par les investissements visant à soutenir les activités de recherche et développement et par les investissements dans des activités de fabrication et de distribution.
Fournisseurs et charges à payer	621,6	547,0	74,6	8,2	82,8	S'explique principalement par l'augmentation des achats relatifs à la production de motoneiges.
Dettes à long terme, y compris la tranche à court terme	924,1	889,9	34,2	(9,5)	24,7	S'explique principalement par le nouvel emprunt à terme autrichien et par les nouveaux contrats de location-financement.
Obligations découlant des avantages sociaux futurs	230,9	203,0	27,9	6,2	34,1	S'explique principalement par la diminution d'environ 75 points de base du taux d'actualisation appliqué aux obligations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées au Canada et en Autriche, qui a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la juste valeur des actifs des régimes au Canada.

Arrangements hors bilan

Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs

La Société, la plupart de ses concessionnaires indépendants et certains de ses distributeurs indépendants sont parties à des ententes conclues avec des fournisseurs de services financiers externes. Ces ententes leur procurent le financement nécessaire à l'achat des produits de la Société et améliorent le fonds de roulement de la Société en permettant le recouvrement plus rapide des créances auprès des concessionnaires et des distributeurs. Environ les deux tiers des ventes de la Société sont effectuées aux termes de telles ententes. Les différentes parties susmentionnées ont conclu des ententes avec TCF Inventory Finance Inc. et Financement commercial TCF Canada, Inc. (collectivement, « TCF »), qui leur octroie des facilités de financement en Amérique du Nord et en Amérique latine, et avec GE Commercial Distribution Finance et GE Commercial Corporation (ensemble, le « Groupe GE »), qui leur accorde des facilités de financement en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. En vertu d'une modification signée au cours du troisième trimestre de l'exercice considéré, l'entente conclue entre la Société et TCF expirera le 31 janvier 2020, soit un an plus tard que ce qui était prévu par le contrat initial. Les contrats conclus avec le Groupe GE peuvent être résiliés en tout temps, sous réserve d'une période de transition d'au plus un an.

Le montant du financement accordé aux concessionnaires et aux distributeurs indépendants de la Société a totalisé 634,2 millions de dollars et 1 726,0 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2014, comparativement à 574,8 millions de dollars et à 1 580,5 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2013. Le solde exigible des concessionnaires et des distributeurs indépendants de la Société auprès des sociétés de financement externes se chiffrait respectivement à 1 020,5 millions de dollars et à 997,1 millions de dollars au 31 octobre 2014 et au 31 janvier 2014.

La répartition du financement en cours par pays et par monnaie locale entre les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société avec des sociétés de financement externes s'établit comme suit :

(en millions)	Devise	31 octobre 2014	31 janvier 2014
Solde exigible aux dates indiquées	\$ CA	1 021 \$	997 \$
États-Unis	\$ US	531	589
Canada	\$ CA	354	267
Europe	Euro	23	28
Australie et Nouvelle-Zélande	\$ AU	33	32
Amérique latine	\$ US	3	3

Les coûts engagés par la Société dans le cadre des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs ont totalisé 6,6 millions de dollars et 17,6 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2014, comparativement à 6,9 millions de dollars et à 20,2 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2013.

En vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue d'acheter des sociétés de financement des produits neufs inutilisés saisis à un prix équivalant au total du solde en capital exigible du concessionnaire ou du distributeur par les sociétés de financement. En Amérique du Nord, l'obligation est limitée au montant le plus élevé entre 25,0 millions de dollars américains (28,2 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les douze derniers mois en vertu de l'entente de financement, tandis qu'en Europe, l'obligation est limitée au montant le plus élevé entre 10,0 millions d'euros (14,1 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les douze derniers mois en vertu de l'entente de financement. En Australie et en Nouvelle-Zélande, l'obligation d'achat de produits neufs inutilisés correspond au solde exigible du financement à la clôture des périodes. Il n'existe aucune obligation d'achat pour l'Amérique latine.



Le solde maximal du financement soumis à l'obligation d'achat par la Société de produits neufs et inutilisés était de 140 millions de dollars au 31 octobre 2014 (93 millions de dollars en Amérique du Nord, 14 millions de dollars en Europe, 33 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande) et de 134 millions de dollars au 31 janvier 2014 (88 millions de dollars en Amérique du Nord, 15 millions de dollars en Europe, 31 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande).

La Société n'a pas subi de pertes importantes par suite de saisies de produits neufs inutilisés par les sociétés de financement au cours des trimestres et des périodes de neuf mois terminés les 31 octobre 2014 et 2013.

Conventions de financement offertes à des particuliers

La Société a des relations contractuelles avec des sociétés de financement externes afin de faciliter l'octroi de crédit à des particuliers pour l'achat de ses produits en Amérique du Nord. Ces conventions permettent à la Société d'offrir aux termes de certains programmes de vente un taux d'intérêt privilégié aux particuliers pour une période définie. Au Canada, la Société a de telles conventions avec Services de financement TD et avec la Banque Nationale du Canada. Aux États-Unis, la Société a de telles conventions avec Sheffield Financial et Capital One. Les obligations financières de la Société aux termes de ces contrats se limitent aux engagements qu'elle prend dans le cadre de certains programmes de vente.



Transactions entre apparentés

Transactions avec Bombardier inc., société liée au groupe Beaudier

En vertu de la convention d'achat conclue en 2003 relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier inc., la Société s'est engagée à rembourser à Bombardier inc. un montant au titre de l'impôt sur le résultat représentant 21,7 millions de dollars et 21,6 millions de dollars au 31 octobre 2014 et au 31 janvier 2014, respectivement. Les versements commenceront lorsque Bombardier inc. commencera à verser des paiements relatifs à l'impôt sur le résultat au Canada et/ou aux États-Unis. La Société ne s'attend pas à faire de paiements à Bombardier inc. à l'égard de cette obligation au cours de l'exercice se terminant le 31 janvier 2015.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société se répartissent en actifs financiers et en passifs financiers et sont évalués à la clôture de chaque période à leur juste valeur ou au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon le classement établi conformément aux IFRS. En raison de leur nature, les actifs financiers sont exposés au risque de crédit, tandis que les passifs financiers sont exposés au risque de liquidité. En outre, les instruments financiers et les transactions de la Société pourraient être libellés en devises, ce qui donnerait lieu à un risque de change qui pourrait être atténué au moyen d'instruments financiers dérivés. Dans une moindre mesure, la Société est exposée au risque d'intérêt lié à ses facilités de crédit renouvelables, à sa facilité à terme et à ses emprunts à terme autrichiens.

Risque de change

Les éléments présentés dans les états consolidés du résultat, les états consolidés de la situation financière et les tableaux consolidés des flux de trésorerie et figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société qui sont libellés en dollars canadiens sont fortement exposés aux fluctuations des taux de change, essentiellement les taux de conversion du dollar américain et de l'euro en dollars canadiens.

Les entrées et les sorties de trésorerie de la Société se font principalement en dollars canadiens, en dollars américains et en euros. À l'aide de ses opérations commerciales, la Société tient généralement à compenser les entrées et les sorties de trésorerie libellées en dollars américains et en euros.

Dans le cas des devises que la Société ne parvient pas à compenser au moyen de ses opérations commerciales récurrentes, essentiellement le dollar australien, la couronne suédoise et la couronne norvégienne, la Société a recours à des contrats de change, conformément à sa politique de couverture. Suivant cette dernière, la Société couvre jusqu'à 50 % de l'exposition prévue dans ces devises au cours de la période budgétaire annuelle et augmente constamment la couverture jusqu'à ce qu'elle atteigne 80 % six mois avant le moment où l'exposition se matérialise. La direction examine périodiquement la position de couverture pertinente et peut couvrir cette dernière à sa discrétion, à l'intérieur des paramètres autorisés définis dans la politique de couverture, jusqu'à concurrence du pourcentage maximal prévu. Les contrats sont comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie qui tient compte des ventes prévues qui seront très probablement effectuées dans les devises concernées, et les gains ou les pertes sur les instruments dérivés en question ne sont comptabilisés dans le bénéfice net que lorsque les ventes prévues sont effectuées.

La Société ne couvre pas son exposition au real brésilien.

Enfin, pour réduire l'exposition découlant de la réévaluation à la clôture de la période des fournisseurs et charges à payer de même que des paiements au titre des programmes de retenues sur ventes libellés en dollars américains, la Société a recours à des contrats de change possédant les mêmes dates de début et d'échéance. Ces contrats sont comptabilisés dans le résultat à la clôture de chaque période de façon à ce que soient mitigés les gains ou les pertes découlant de la réévaluation, au taux de fin de période, de ces passifs libellés en devises.



Bien que l'application de la stratégie de couverture protège, dans une certaine mesure, le bénéfice d'exploitation de la Société contre d'importantes fluctuations des taux de change, il n'en reste pas moins que le bénéfice net est très exposé aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain du fait de la dette à long terme libellée dans cette devise. Toutefois, le bénéfice net normalisé de la Société ne tient pas compte du gain (de la perte) de change sur la dette à long terme.

Risque de liquidité

La Société fait face au risque de ne pouvoir respecter les obligations liées à ses passifs financiers. Afin de gérer adéquatement son risque de liquidité, la Société surveille continuellement ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, tout en tenant compte du caractère saisonnier des besoins de son fonds de roulement, de même que de la répartition de ses revenus et de ses charges. La Société estime que les flux de trésorerie dégagés par ses activités d'exploitation ajoutés à ses fonds en banque et aux fonds dont elle peut disposer aux termes de ses facilités de crédit lui assurent une souplesse financière suffisante et réduisent son risque de liquidité.

Risque de crédit

La Société pourrait être exposée, dans le cours normal de ses activités, à l'incapacité potentielle de ses concessionnaires, de ses distributeurs et de ses autres partenaires commerciaux à respecter leurs obligations contractuelles à l'égard des actifs financiers, en particulier sur les créances clients et quant aux montants garantis en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec TCF et le Groupe GE.

La Société estime que le risque de crédit associé à ses créances clients et à ses responsabilités limitées en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec TCF et le Groupe GE ne représente pas une importante concentration de risque en raison du grand nombre de concessionnaires, distributeurs et autres partenaires commerciaux et de leur répartition dans de nombreuses régions. De plus, la Société assure activement le suivi du crédit des concessionnaires et des distributeurs indépendants, en partenariat avec des fournisseurs externes de services dans le cas des concessionnaires et des distributeurs qui ont conclu des ententes de financement.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout par rapport au taux LIBOR sur lequel est déterminé l'intérêt sur sa facilité à terme. En raison du taux LIBOR actuellement en vigueur et de sa faible volatilité à l'heure actuelle, et compte tenu du taux LIBOR minimum greffé à la facilité à terme, la Société estime ne pas être exposée de façon importante à une hausse des taux d'intérêt à court terme.

Estimations comptables critiques

Estimations et jugements importants

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux méthodes comptables de la Société exige de la direction qu'elle formule des jugements et des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés ainsi que sur les montants connexes relatifs aux revenus et aux charges, aux autres éléments du bénéfice global et aux informations fournies.

Les meilleures estimations de la Société sont fondées sur les renseignements, les données et les faits connus à la date à laquelle elles sont formulées. La direction s'appuie sur son expérience et sur certains renseignements, sur la conjoncture économique et les tendances en général, ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour formuler les estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement, et les incidences de toute variation sont comptabilisées immédiatement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être considérables.

Le budget annuel de la Société et les révisions du budget opérationnel qu'elle réalise durant l'exercice (collectivement, le « Budget »), de même que le plan stratégique de la Société, comprennent des données fondamentales qui sont utilisées comme base pour établir certaines estimations importantes



nécessaires à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Chaque année, la direction prépare son budget d'exploitation et son plan stratégique annuels selon un processus en fonction duquel un budget détaillé sur un an et un plan stratégique sur trois ans sont établis par chaque entité, puis consolidés.

Les flux de trésorerie et la rentabilité compris dans le Budget sont fondés sur les commandes actuelles et futures prévues, la conjoncture générale des marchés, les structures de coûts actuelles, les variations de coûts prévues et les ententes actuelles avec des tiers. La direction utilise des données du budget d'exploitation annuel et des projections ou des hypothèses additionnelles pour calculer les résultats prévus en ce qui a trait au plan stratégique et aux périodes ultérieures.

Le Budget est approuvé par la haute direction et le conseil d'administration, tandis que le plan stratégique est approuvé par la haute direction et présenté au conseil d'administration. La direction assure ensuite le suivi du rendement par rapport au Budget. Des écarts importants entre le rendement réel et le rendement prévu constituent un indicateur clé du besoin d'évaluer si certaines des estimations utilisées pour la préparation de l'information financière devraient être révisées.

La direction doit s'appuyer sur des estimations aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société, et elle estime que les estimations les plus importantes sont les suivantes :

Estimation de la valeur nette de réalisation des stocks

La valeur nette de réalisation des matériaux et des travaux en cours est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les besoins en matière de production, les caractéristiques actuelles et futures des produits, les coûts de production prévus devant être engagés et la rentabilité prévue des produits finis, facteurs qui sont fondés sur un historique de données. La valeur nette de réalisation des produits finis ainsi que des pièces et accessoires est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les prix de vente prévus, les programmes de vente et les caractéristiques des nouveaux produits.

Estimation de la durée de vie utile de l'outillage

La durée de vie utile de l'outillage est estimée par gamme de produits d'après leur durée de vie prévue et la durée de vie prévue du produit auxquelles ils se rapportent.

Estimation de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

La direction évalue la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles principalement au niveau des groupes d'unités génératrices de trésorerie (les « UGT »), à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie par gamme de produits, lors de l'établissement du Budget et du plan stratégique annuels. Des marques de commerce et un goodwill ont été comptabilisés relativement à l'acquisition du secteur de produits récréatifs de Bombardier inc. par la Société en 2003. Au 31 octobre 2014, la totalité de la valeur comptable de 151,1 millions de dollars des marques de commerce et un montant de 114,7 millions de dollars de la valeur comptable du goodwill de 115,9 millions de dollars étaient liés à cette transaction.

(i) Tests de dépréciation des marques de commerce

Aux fins des tests de dépréciation, les marques de commerce Ski-Doo^{MD}, Sea-Doo^{MD} et Evinrude^{MD} sont affectées à leur UGT respective. La valeur comptable de 151,1 millions de dollars des marques de commerce se composait de montants de 63,5 millions de dollars, de 59,1 millions de dollars et de 28,5 millions de dollars, respectivement, au titre des marques *Ski-Doo*, *Sea-Doo* et *Evinrude*.

Valeur recouvrable

La Société établit séparément la valeur recouvrable de ces marques de commerce selon un calcul fondé sur leur valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices de la Société, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation, ainsi que les



taux d'actualisation, et elles constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés. La Société a procédé à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que les marques de commerce n'avaient pas subi de dépréciation.

(ii) Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill de 114,7 millions de dollars inscrit en 2003 a été affecté au groupe des UGT représentant l'ensemble des gammes de produits.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable du groupe des UGT est établie selon un calcul fondé sur la valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices de la Société, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation, ainsi que les taux d'actualisation, et elles constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés. La Société a procédé à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que le goodwill n'avait pas subi de dépréciation.

Estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement si la direction juge probable qu'ils seront réalisés selon le Budget annuel, le plan stratégique et des projections additionnelles permettant de calculer les résultats prévus pour des périodes ultérieures.

Estimation des provisions au titre des garanties liées aux produits, des passifs liés aux produits, des programmes de vente et de la restructuration

Le coût de la garantie est établi pour chaque produit et comptabilisé au moment de la vente en fonction de la meilleure estimation faite par la direction d'après les taux et les tendances historiques au titre des coûts. Les provisions relatives aux garanties sont ajustées lorsque la Société détecte un problème important et récurrent relatif à des produits vendus ou lorsqu'elle constate des écarts en matière de coûts et de tendances par suite de l'analyse des réclamations au titre des garanties.

La provision au titre des passifs liés à l'utilisation des produits à la fin de la période est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux montants nécessaires au règlement des réclamations existantes. De plus, la provision au titre des passifs liés à l'utilisation des produits à la fin de la période comprend les réclamations engagées, mais non présentées, d'après les coûts historiques moyens.

La provision liée aux programmes de vente est estimée selon les caractéristiques actuelles du programme, les données historiques et les ventes au détail prévues pour chaque gamme de produits.

La provision au titre de la restructuration est initialement estimée en fonction des coûts estimés du plan de restructuration, selon les caractéristiques du plan approuvées par la direction. La provision au titre de la restructuration fait l'objet d'un examen à la fin de chaque période, de manière à tenir compte de toutes nouvelles informations concernant la réalisation du plan. Au besoin, la provision est ajustée.

Estimation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables en circulation avant le PAPE

La juste valeur des actions ordinaires rachetables en circulation avant le PAPE était fondée sur la moyenne obtenue selon deux méthodes d'évaluation des actions sous-jacentes, soit l'approche fondée sur les bénéficiaires et l'approche fondée sur le marché. Du 30 avril 2013 au moment de leur échange dans le cadre du PAPE, la juste valeur des actions ordinaires rachetables correspondait au prix fixé dans le cadre du PAPE visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, qui représentait le marché le plus avantageux pour ces actions à cette date.



Estimation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les charges et le passif au titre des régimes à prestations déterminées

Afin de déterminer les taux d'actualisation utilisés pour calculer les charges et le passif au titre des régimes à prestations déterminées, la direction consulte des cabinets d'actuaire externes pour que ceux-ci lui fournissent des taux d'actualisation utilisés couramment et applicables, qui sont fondés sur le rendement des placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité ayant des flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations pour chaque régime à prestations déterminées. La direction se fonde sur ses connaissances et sur sa compréhension des facteurs économiques généraux pour tirer une conclusion sur l'exactitude des taux d'actualisation utilisés.

Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société

La direction doit poser certains jugements lors de l'application des méthodes comptables de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

La Société opère selon un niveau élevé d'intégration et d'interdépendance aux fins de ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution. Les entrées de trésorerie générées par chaque gamme de produits nécessitent le recours à divers actifs de la Société, qui limitent les tests de dépréciation à effectuer pour un seul actif ou une seule UGT. Par conséquent, la direction effectue les tests de dépréciation en regroupant les UGT.

Monnaie fonctionnelle

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale, mais ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution font l'objet d'un niveau élevé d'intégration, et la direction doit exercer un jugement important pour déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque entité à l'aide des facteurs énoncés dans IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. La direction a mis en œuvre une méthode comptable en vertu de laquelle la monnaie fonctionnelle de chaque entité est réputée être sa monnaie locale, à moins que l'évaluation des critères utilisés aux fins de l'évaluation de la monnaie fonctionnelle énoncés dans IAS 21 ne lui permette de déterminer qu'une autre monnaie constitue la monnaie fonctionnelle. Les critères énoncés dans IAS 21 qui sont applicables à chaque entité font l'objet d'un examen annuel, en fonction des transactions avec des tiers uniquement.

Changements de méthodes comptables

IAS 36, Dépréciation d'actifs

Le 1^{er} février 2014, la Société a adopté la modification apportée à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Cette modification fournit des directives à l'égard des informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

IAS 32, Instruments financiers : Présentation

Le 1^{er} février 2014, la Société a adopté la modification apportée à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Cette norme précise les exigences liées à la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

IFRIC 21, Droits ou taxes

Le 1^{er} février 2014, la Société a adopté IFRIC 21, *Droits ou taxes*. Cette interprétation détermine le fait générateur d'obligation qui entraîne la comptabilisation d'un passif découlant d'un droit ou d'une taxe imposé par une autorité publique, et fournit des directives sur le moment où il faut comptabiliser le passif. L'adoption de cette interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.



Modifications comptables futures

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui établit de nouvelles exigences de classement, de nouvelles exigences d'évaluation et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. La version finale de la norme remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et conclut le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 pour la Société est le 1^{er} février 2018. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle prise de position sur ses états financiers consolidés.

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'objectif de cette norme est d'éliminer les incohérences et les lacunes que comportent les normes actuelles sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires en fournissant des principes clairs sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 15 pour la Société est le 1^{er} février 2017. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle prise de position sur ses états financiers consolidés.

L'IASB a publié d'autres normes ou modifications aux normes existantes qui ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

Contrôles et procédures

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2014, aucun changement apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a eu d'incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de celle-ci.

Politique de dividendes

La Société prévoit actuellement affecter ses bénéfices à l'expansion de son entreprise et à la diminution de ses dettes. La décision de verser des dividendes sur les actions de la Société appartient exclusivement au conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration ») et est tributaire, entre autres, des résultats d'exploitation, des surplus et des besoins de trésorerie courants et prévus, ainsi que de la situation financière, des restrictions contractuelles et des engagements stipulés dans les ententes de financement (y compris les restrictions prévues par la convention de crédit à terme, la convention de crédit renouvelable ou d'autres conventions importantes), du contrôle de la solvabilité que le droit commercial impose à la Société et d'autres facteurs que le conseil d'administration pourrait juger pertinents.

Facteurs de risque

Pour obtenir une description détaillée des facteurs de risque associés à la Société, veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 31 janvier 2014. À la connaissance de la Société, aucun changement important se rapportant à ces facteurs de risque ne s'est produit par rapport aux facteurs de risque publiés à cette date.



Information sur les actions en circulation

Au 11 décembre 2014, les actions émises et en circulation et les options sur actions émises et en cours se composaient comme suit :

- 79 023 344 actions à droit de vote multiple sans valeur nominale;
- 39 344 144 actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale;
- 2 255 239 options sur actions visant l'acquisition d'actions à droit de vote subalterne.

Information supplémentaire

De l'information supplémentaire sur BRP inc. est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

